

# Les Voeux du Maire Janvier 2017



Comme tous les ans Monsieur Le Maire a souhaité une bonne année aux Saint-Léonnais et Saint-Léonnaises dans une ambiance particulièrement conviviale autour de la galette des rois et du verre de l'amitié; Il a résumé l'ensemble des opérations et travaux effectués l'année écoulée dans notre commune ainsi que les prochaines échéances et en particulier l'entrée en vigueur au 1er Janvier 2017 de la nouvelle loi NOTRE ( nouvelle organisation du territoire de la république) avec le regroupement de notre communauté de communes COLAURSUD avec CAP LAURAGAIS ET COEUR LAURAGAIS.

Pour ceux qui n'auraient pas assistés à cette cérémonie veuillez trouver ci-dessous son discours :

## VŒUX Janvier 2017

Je vous remercie d'être venu nombreux malgré le froid pour assister à notre traditionnelle galette du Nouvel An.


Ce moment de retrouvailles et de convivialité permet à chacun d'entre nous d'échanger sur l'actualité du jour, de la famille ou des voisins et de se connaître pour les nouveaux arrivants.

Mais dans un premier temps je souhaiterais évoquer la loi NOTRE Nouvelle Organisation du Territoire de la République entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> Janvier 2017 qui apporte des changements dans le fonctionnement local.

Le regroupement des 3 intercommunalités COLAURSUD, CAP LAURAGAIS et CŒUR LAURAGAIS représentent désormais 58 communes 38500 habitants sera représentée par 83 conseillers communautaires réunis le 23 janvier pour élire leur nouveau Président et Vices Présidents. Cette nouvelle configuration n'entraîne pas de modification pour les services à la personne, petites enfance, ramassage des ordures ménagères, etc.....

Pas de changement si ce n'est à terme un regroupement de certains services administratifs à VILLEFRANCHE, Siège de la nouvelle entité.

Autre changement dans le cadre de la loi notre la fusion des 3 syndicats d'eau : le SPPE pour la production, SIECHA et SIERGA pour la distribution regroupés à compter du 1<sup>er</sup> Janvier sous une seule entité la SPEHA (Service Public de l'Eau Hers Ariège) dont le Conseil Communautaire se réunit Mardi 10 JANVIER pour Elire son Président et Vices Présidents.



Je ne manquerai pas de vous tenir informés du suivi et de la mise en place de ces nouvelles structures.

Mais revenons à ST LEON et porter à votre connaissance son état Civil 2016 : 20 naissances , 2 mariages, 3 décès

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2016 et bienvenue aux petits bouts de choux qui vont dans 3 ans retrouver les bancs de l'Ecole.

Mais c'est aussi quelques chiffres pour les **réalisations 2016** :

Le PLU pour un montant de 8 010 Euros et nous avons bénéficié de la Dotation globale d'équipement avec en plus la révision du schéma Directeur d'Assainissement pour un montant de 960€.


Le plateau ralentisseur du cœur du village nous a coûté 10 198 € subventionné à hauteur de 50 % dans le cadre des amandes de Police.

Travaux chemin du Ribal pour 6 648€ pour permettre la viabilisation de 2 terrains et le parcours sportif initié par l'Ecole à hauteur de 4 541€ les 2 non subventionnés.

Le Local Pétanque pour 10 892 € et la toiture du Foyer Rural 11 730 € pour ces 2 investissements nous avons bénéficié d'une subvention de 40% du Conseil Départemental.

#### **Pour 2017 nous prévoyons**

- l'extension du carillon qui reste à chiffrer dans son ensemble
- la réalisation du parcours sportif financé en 2016 comme énoncé précédemment
- la rénovation de l'ancienne classe de Caussidières

- 
- la rénovation de la salle du Foyer rural
  - la pose de 2 ralentisseurs pour remplacer les ralentisseurs amovibles qui pourront être réutilisés sur d'autres voiries communales
  - un 2ème radar qui permettra, nous l'espérons tous, aux véhicules de ralentir.

Le vote du PLU aura lieu dans les prochains mois et cette décision nous permet d'organiser le foncier de notre Commune.

Nous avons su anticiper cette décision et éviter ainsi un **PLU.I** car les intercommunalités ont la compétence urbanisme depuis le 1<sup>er</sup> Janvier.

En 2017 nous allons procéder à l'étude d'un atelier municipal et à son financement.

Vous pouvez prendre connaissance de toutes ces informations sur la vie de notre Commune à la lecture du prochain bulletin municipal qui sera distribué courant Février ou en vous connectant sur le site Internet de la Mairie.

Je remercie les membres du Conseil Municipal et les Membres du CCAS ainsi que le personnel communal, les Associations, les commerçants sans oublier les enseignants de notre école publique et les animateurs de la petite enfance qui participent au bien vivre ensemble à St Léon.

A toutes et à tous j'adresse mes meilleurs vœux pour 2017 et surtout une bonne santé pour mener à bien tous vos projets.